



Commission des solidarités

4111 - Modes de garde petite enfance

Equipements sanitaires et sociaux - Contrats de territoire CUS et hors CUS

Rapport n° CP/2014/836

Service gestionnaire :

Service établissements et institutions

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de présenter des demandes de subvention pour des investissements réalisés par les communes d'Eschau et de Souffelweyersheim ainsi que la communauté de communes de la Région de Haguenau.

Ces trois opérations sont inscrites aux différents contrats de territoire.

Les dépenses d'investissement liées à la construction, l'aménagement, l'extension et l'équipement dans le cadre des modes de garde pour les enfants de moins de six ans peuvent bénéficier d'une subvention départementale.

Suite à la délibération du 9 décembre 2013, le Conseil Général a fixé l'application d'un coût plafond de référence pour le calcul de la dépense subventionnable à hauteur de :

35 000 € HT par place pour les modes de garde (crèches, haltes-garderies, multi-accueils) et
23 000 € HT pour les périscolaires destinés aux enfants de moins de six ans.

Ces opérations sont portées par des communes ou communautés de communes et inscrites aux contrats de territoire.

Elles représentent 45 places en modes de garde et 60 places en accueil périscolaire pour des enfants de moins de six ans.

Compte tenu de ces éléments, je vous serais obligé de bien vouloir vous prononcer sur les propositions d'octroi de subvention détaillées dans l'annexe du rapport, représentant un total de 451 996 €.

Le versement prévu par les conventions signées pour les deux subventions de plus de 100 000 €, en application du règlement financier et figurant en annexe, s'échelonne de 2015 à 2018 à raison de : 108 750 € en 2015, 108 750 € en 2016, 108 750 € en 2017 et 110 339 € en 2018.

I - Contrat de territoire de l'agglomération strasbourgeoise 2009 – 2014 révisé

Commune d'Eschau – CTAS n°10034

Construction d'un accueil de loisirs sans hébergement « Les Petits Loups », situé Place des Fêtes à Eschau

Cet important équipement, d'une surface totale de 1 149 m², est occupé par un foyer sportif de 136 m² et un accueil est prévu pour 155 enfants dont 60 de moins de six ans.

L'ALSH comprend un hall d'entrée avec sanitaires, un espace de restauration avec office et salles de restauration, des salles d'activités ainsi qu'un préau et des espaces extérieurs.

Ce projet permet de délester le centre Camille Claus, d'augmenter la capacité d'accueil de la structure et d'améliorer les conditions d'accueil des enfants fréquentant l'ALSH dans le cadre du périscolaire et de l'accueil de loisirs.

Le coût de l'opération de l'ALSH est estimé à 2 836 848 € HT (hors le foyer sportif). Le montant de l'aide susceptible d'être accordée est de **241 589 €** correspondant à 22 % de la dépense éligible soit 1 098 134 € applicables aux travaux, honoraires et équipements.

La Caisse d'Allocations Familiales et la Région Alsace se sont engagées à contribuer au financement du projet.

Commune de Souffelweyersheim – CTAS n°9796 Création d'un multi-accueil de 45 places, situé rue de la Briqueterie à Souffelweyersheim

La commune, en réponse aux évolutions des besoins de la petite enfance, a programmé l'ouverture de cette structure en juin 2015.

Le coût de l'opération est estimé à 1 517 166 € HT. Le montant de l'aide prévue au CTAS et donc susceptible d'être accordée est de **195 000 €** correspondant à 12,85 % de la dépense prévisionnelle hors taxes applicables aux travaux, honoraires et équipements.

Le plan de financement s'établit comme suit :

Conseil Général : 195 000,00 € (12.85 %)
Caisses d'Allocations Familiales : 363 000,00 € (23.93 %)
Commune de Souffelweyersheim : 959 166,67 € (63.22 %)
Total : 1 517 166.67 € (100 %)

II – Contrat de territoire hors agglomération strasbourgeoise

Communauté de communes de la Région de Haguenau CT n°8411 Acquisition de mobilier et d'équipement pour le centre périscolaire situé rue des Roses à Haguenau.

Le nouvel espace périscolaire de Haguenau rue des Roses a été inauguré en novembre 2012. Lors de la commission permanente du 5 novembre 2011, le Conseil Général a accordé une subvention de 65 364.47 € au titre des aides aux structures d'accueil de la petite enfance.

Une demande de subvention complémentaire avait été présentée concernant le besoin en équipement (matériels divers et mobilier) pour cette structure.

Le montant total des achats s'élève à 61 627.05 € et l'aide susceptible d'être accordée est de **15 407 €** par application du taux modulé de 25 % à la dépense prévisionnelle.

Les tableaux détaillés concernant ces différents projets sont joints en annexe au rapport.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 451 996 € aux bénéficiaires figurant aux tableaux annexés à la présente délibération.

Elle autorise son président à signer les conventions de financement passées avec les communes d'Eschau et de Souffelweyersheim, bénéficiaires d'une subvention.

Strasbourg, le 18/11/14

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique Kennel.

Guy-Dominique KENNEL